



La CGT-INRAE remercie toutes les électrices et électeurs de l'Institut

Retraites : prêt-es à la mobilisation

La CGT-INRAE remercie toutes les électrices et électeurs de l'Institut qui, malgré la complexité et tous les dysfonctionnements liés au vote électronique ayant entraîné une baisse de près de 10% de la participation par rapport au Comité Technique INRAE de 2020, lui ont assuré **une progression de 3.5%** avec un nombre quasi-équivalent de voix (moins 2 voix par rapport à 2020). La CGT obtient ainsi 29.4% des voix.

La CFDT obtient 33.9% (-4.4% et -440 voix), SUD 20.1% (+1.4% et -58 voix), CFTC 11.9% (+1.2% et -58 voix) et FO 4.7% (-2.0% et -130 voix).

Ces résultats constituent un message clair au gouvernement au moment où nos salaires sont toujours bloqués avec une inflation galopante, notamment liée aux prix de l'énergie, et que le président de la République et sa Première Ministre réaffirment leur volonté de repousser l'âge de la retraite à 65 ans. L'ensemble des organisations syndicales annoncent préparer la grève dès le mois de janvier pour le retrait de la réforme Macron sur les retraites si le gouvernement persiste (appel ci-dessous).

La CGT-INRAE invite ses sections syndicales à multiplier l'organisation de réunions pour organiser la mobilisation contre la réforme des retraites.

Et la CGT-INRAE appelle les personnels titulaires comme non-titulaires à se syndiquer à la CGT.

la cgt Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

INRAE Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'École ou cgt@inrae.fr

Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :

Communiqué intersyndical : Retraites : prêt-es à la mobilisation



Les consultations en cours concernant notre système de retraite ont été une nouvelle occasion pour les organisations syndicales de faire des propositions dont aucune ne nécessite une réforme paramétrique. Le système par répartition n'est pas en danger, y compris pour les jeunes générations. Le gouvernement instrumentalise la situation financière du système de retraites et affirme, à tort, que le recul de l'âge légal de la retraite est un impératif.

De premiers arbitrages seraient ainsi rendus en ce sens dès la mi-décembre. Au moment où le contexte social, environnemental et économique est particulièrement difficile pour une partie croissante de la population, le gouvernement, en s'entêtant, porterait l'entière responsabilité d'un conflit social majeur.

Les organisations syndicales réaffirment qu'elles sont, comme la très grande majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la

durée de cotisation. La jeunesse, déjà fortement touchée par la précarité, serait fortement impactée par ce projet. Pour l'intersyndicale, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

Les organisations syndicales et de jeunesse ont d'ores et déjà décidé de se revoir le jour même des annonces gouvernementales. Elles réaffirment leur détermination à construire ensemble les mobilisations passant en particulier par une première date de mobilisation unitaire avec grèves et manifestations en janvier si le gouvernement demeurait arcbouté sur son projet.

Les Lilas le 5 décembre 2022